



APPEL D'OFFRES NATIONAL

N° .024.../MTEIH/SG/DGERA/2020

TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DES ROUTES EN TERRE

Visa de conformité de la DGMP :

Date de lancement : 11 Novembre 2020
Appel d'offres : N° ...024.../MTEIH/DGERA/2020
Nom du projet : Travaux d'Entretien périodique des routes en terre
Source de financement : COMPTE D'AFFECTATION SPECIAL (CAS)

1. OBJET

Le Ministère des Transports, de l'Équipement, des Infrastructures et de l'Habitat, lance un appel d'offres local ouvert réservé aux entreprises de droit gabonais pour la réalisation des travaux d'entretien périodique de certaines routes non revêtues du grand Libreville.

Les travaux comprennent :

- l'Ensoleillement mécanisé ou manuel de l'itinéraire y compris la reconstitution de petits talus de déblais ou de remblais (EM) ;
- la remise en état et le calibrage des fossés latéraux et la Remise en Forme de la chaussée (RF) ;
- le Rechargement général en graveleux latéritiques sur une épaisseur de 15 cm ;
- le traitement des bourbiers ;
- la pose des ouvrages d'assainissement (buses métalliques, dalot etc...) ;
- le curage des ouvrages hydrauliques ;
- le curage des lits de rivières ;
- la fourniture et la pose des panneaux de signalisation verticale.

2. ALLOTISSEMENT

Ces travaux sont répartis en quatre (4) lots comme suit :

N° lot	Type travaux	Itinéraire	Linéaire (Km)
1	RG	Derrière l'hôpital militaire-Débarcadère	3,000
2	RG	Akournam rails-Igoumié cimetière-Sogatel	12,500
3	RG	Bikélé-Zong& Pk18 derrière les rails (Akonetang)	10,100
4	RG	Angondjé (Amissa-Cité parlementaires-Village Kotas)	11,300

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un seul candidat ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public sise au Centre-ville de Libreville d'un montant non remboursable de 300 000 FCFA pour chaque lot sur présentation d'un ordre de recette de la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse suivante :

*Ministère des Transports, de l'Équipement,
des Infrastructures et de l'Habitat
Secrétariat Général
BP 49 Libreville, 1.er étage bâtiment annexe
Sg202027yahoo.com*

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 02 Décembre 2020 à 10 heures 30 mn** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre toutes taxes comprises.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 02 Décembre 2020 à 12 heures 30 mn** dans la salle de réunion sise au 1er étage du bâtiment principal du Ministère en charge des Infrastructures.

Le Directeur Général
des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSACOMALE

Le Ministre des Transports,
de l'Équipement, des Infrastructures
et de l'Habitat

Léon Armel BOUNDABALONZI
LE MINISTRE